

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 15

Artikel: Entre-deux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lâches par habitude, et non par caractère,
Ils servaient des Bernois le despotisme austère.

Qui sait ? Déjà Davel les changera peut-être !
Le conseil en ce jour semble tout lui promettre.
Sa voix semble répondre au cri de liberté :
O mon pays ! bientôt tu seras racheté !
Alors, que ton Léman sera pur et limpide !
Qu'il fera beau chanter sur ton rivage humide,
A l'heure où le soleil, penché sur le Jura,
Dans les brouillards pourprés mollement flottera.
En vain dans son sommeil la nature soupire ;
O fraîche liberté ! tu reprendras la lyre !
Qu'une corde en vibrant résonne sous tes doigts,
Et la terre et les cieux répondront à la fois ;
Et la vague et le chêne, et la roche brunie,
Et le vallon caché rendront leur harmonie !
Tout reprendra couleur et parfum et concert !

Mais dans cette heure, hélas ! tout est morne et
[désert.

La retraite a sonné !... Déjà par intervalles,
Brillent quelques lueurs aux fenêtres des salles.
Voyez, dans le conseil, ces ombres s'allonger,
Et sur les lambris blancs sans bruit se prolonger !
Ils jurent aux Bernois entière obéissance ;
Car il n'est pas venu, le jour de délivrance.
— Dans la nuit qui s'étend au fond des corridors,
J'entends, pauvre Davel, de sinistres accords.

Ainsi, quand vient l'orage aux forêts, aux prairies,
Sont des vents et des eaux les vagues causeries ;
Ou bien, quand vient l'hiver, on entend quelquefois
Le feuillage frémir sur l'océan des bois.
Mais déjà tout s'éteint ; les fontaines des villes
Livrent aux vents le bruit de leurs ondes mobiles ;
Aux murs de la Cité le brouillard redescend.
Adieu, major Davel, plus d'un traître l'attend.

Un trompeur adoptant pour mot d'ordre : patrie,
A son joyeux banquet aujourd'hui le convie.
Là, la mort remplira sa coupe en souriant.
Mais Davel est Vaudois !... il n'est pas défilant...
A la table d'un hôte il se place sans crainte ;
Davel est trop loyal pour soupçonner la feinte !

(A suivre.)

Nos députés par leurs petits noms.

Nous avons, au Grand Conseil, 21 Louis, 19 Charles, 19 Henri, 15 Emile, 12 Jules, 11 Alfred, 9 Albert, 9 Eugène, 6 François, 6 Auguste, 5 Félix, 5 Adrien, 5 Constant, 5 Ulysse, 4 Adolphe, 4 Gustave, 4 Edouard, 4 John, 4 Frédéric, 4 Ernest, 4 Jean, 4 Alois, 3 Lucien, 3 Armand, 3 Victor, 3 Alexis, 3 Fritz, 3 Paul, 2 Juste, 2 Pierre, 2 Aimé, 2 William, 2 David, 2 Marc, 2 Maurice, 2 Vincent, 2 Edmond, 2 Gabriel, 1 Samuel, 1 Georges, 1 Julien, 1 Philippe, 1 Léon, 1 Alphonse, 1 Héli, 1 Denis, 1 Amédée, 1 André, 1 Simon, 1 Max, 1 Berthold, 1 Ami, 1 Sigismond, 1 Robert, 1 Arthur, 1 Victorin, 1 Oscar. — Total, 236.

Entre-deux. — Un pochard bousculé un passant.

— Vous ne pouvez donc pas faire attention !
exclame ce dernier. Vous ne me voyez donc pas ?

— Mais si qu' je vous vois ;... qu' je vous vois à double, même.

— Eh bien, alors ?

— Eh ben !... je voulais passer entre vous deux.

Post-scriptum. — A la prière de la cuisinière, qui sait à peine écrire son nom, la demoiselle de la maison a consenti à lui faire une lettre pour son fiancé.

Au bout de deux pages, la cuisinière dit :

— Maintenant, mademoiselle, je crois qu'y en a assez ; ça va très bien comme ça ; je vous remercie infiniment... Veuillez seulement ajouter au bas de la page : « Prière d'excuser la mauvaise écriture et les fautes d'orthographe. »

Pourquoi ?

Un de nos abonnés de Château-d'Œx pose cette question :

« Quelqu'un sait-il pourquoi le véritable *Messager de Berne et Vevey* boite de la jambe gauche, sur la couverture de l'almanach, tandis qu'à la page 7, son *pilon* est à droite ? »

L'histoire dans les comptes.

M. Alfred Milloud, archiviste, nous communique aimablement les extraits suivants des comptes des baillis de Lausanne :

1604-1605. — ...Finalement, tant pour différentes dépenses de bouche à cause du militaire que pour l'envoyé de Perse que j'ai fait arrêter au nom de LL. EE. pour lui faire montrer son passeport. Dépensé : 28 florins, 6 sous.

1610-11. — J'ai fait « renouveler » le petit et le grand sceau de Messieurs de l'Académie, ce qui a coûté 10 florins.

1630 (entre mai et la saint Michel). — Payé à M. Martignier, par ordre de M. le trésorier, pour le grand pont de pierre qu'il a construit sur le ruisseau, au-dessous du Château, sur la route de Berné, ce pour la part afférente à LL. EE. : 300 florins.

1682-1683. — A la *Compagnie des étudiants*, pour tenir à l'avenir leur équipement propre et en ordre, et aux mêmes, en bonne disposition et volonté, je leur ai donné pour un tir : 55 florins.

N.-B. — On a dépensé plus de 800 thalers pour les former de nouveau en une compagnie et les pourvoir d'armes neuves et cartouchières de cuir.

1711-1712. — Payé pour arracher les racines du vieux tilleul et pour planter huit jeunes arbres au Collège : 150 florins, 3 sous.

(Il est question de ce tilleul caduc dans le compte précédent. On avait essayé de le soutenir aussi longtemps que possible.)

1718-1719. — Le 27 août 1718, j'ai payé à un marchand, nommé Remy, qui a fait monter sur un cadre fait exprès le portrait de feu l'avoyer Willading, donné à la Bibliothèque d'ici ; item pour préparer un autre grand cadre doré avec une garniture de soie verte et accessoires : 38 florins.

1722-1723. — A. Jaccottet, à qui M. le professeur Ruchat a fait copier la première partie de la *grammaire* qu'il a composée pour le Collège : 15 florins.

(Il y avait un Jaccottet chantre.)

Réparation du fondement des murs du Château, à l'endroit de la prison, contre la Barre.

Salaires des officiers de LL. EE. : Au capitaine Davel, de Cully, 200 florins et 6 coupes de froment, autant de méteil, et 4 coupes avoine. (Les comptes de 1713 portent : « A cause des fidèles services rendus à LL. EE. dans la dernière guerre. »)

1723-1724. — Selon note du 17 juillet 1723, à maître Bernard, l'équarisseur, qui a été envoyé dans la commune de Corsier, à cause de la maladie du bétail, et à la potence, à Vidy, pour voir si le corps de l'exécuté Davel a été enlevé, comme on l'a dit : 12 florins, 6 sous.

Pour l'emprisonnement et l'exécution du *ci-devant major Davel* — 586 fl. 4 sous, 6 deniers.

Aux boulangers qui ont cuit le pain de munition pour les soldats et au commis qui l'a procuré et distribué — 323 fl.

1724-25. — Pour les voyages faits par différentes personnes, à cause du *ci-devant major Davel*, et qui ne leur ont pas été payés, déboursé — 280 fl., 6 sous.

1726-27. — Le maçon perce un mur épais au Collège, pour établir une porte de communication entre l'auditoire et la Bibliothèque.

1732-33. — Payé aux bateliers qui ont mené à Genève le soi-disant *prince du Mont-Liban* avec bagages et serviteurs — 33 fl., 9 sous.

1750-1751. — Payé au secrétaire baillival Gaulis d'une seconde *chasse aux loups*, le 9 mai 1750, dans le Jorat, sous la direction de la Cour baillivale tout entière, vu qu'on n'avait obtenu aucun résultat de la première, et qu'une quantité de loups s'étaient de nouveau montrés de toutes parts ; laquelle chasse a duré tout le jour, et j'ai déboursé pour cuisine fraîche, tant manger que boire — 135 fl., 3 sous.

C'est comme ça. — Une dame allant faire une commande chez un fabricant de monuments funéraires, trouve la femme de celui-ci en grand deuil.

— Vous avez perdu un des vôtres ? demande la cliente.

— Hélas ! oui, madame. Mon pauvre grand-père. C'est un gros chagrin. Vous savez, on a beau être de la partie, ça fait toujours quelque chose.

Chacun son papier. — Un papetier a fait afficher, dans son magasin, l'avis suivant :

Conseils pour le choix des papiers :

Aux détraqués, papier timbré ; aux ivrognes, papier gris ; aux moribonds, papier d'emballage ; aux canotiers, papier à la rame ; aux rois, papier format couronne ; aux dames, papier mousseline ou satin ; aux journalistes, papier format coquille ; aux historiens, papier parchemin ; aux actrices, papier peint ; aux confiseurs, papier glacé ; aux paresseux, papier couché ; aux vitriers, papier de verre ; aux marchands de nouveautés, papier soie ; aux dandys, papier doré.

Le menu du 14.

Les Vaudois de Genève ne manquent jamais de commémorer par quelque gentille agape la date du 14 avril. Ils auront, ce soir, au Cercle vaudois, un banquet dont voici le menu :

Potage des Ormonts.
Tête de Vaud.
Oranges du Jorat.
Gigot de Frasné.
Haricots de Sainte-Croix.
Salade de la Faucille.
Fromage de Joux.
Gâteaux.

Quartette Gollion.

Un carte postale peu banale. — Le Comité exécutif de la 2^{me} Exposition nationale de l'Automobile, qui sera ouverte à Genève le 28 avril en présence de M. le Président de la Confédération, a eu l'ingénieuse idée d'éditer une carte postale officielle, numérotée, prenant part à une tombola gratuite. En adressant à ses amis l'une de ces cartes de luxe, à la gravure artistique, d'une exécution parfaite, on leur envoie en même temps la chance de gagner un joli lot. Cette carte est éditée dans un seul but de propagande, la tombola étant entièrement gratuite. Elle se vendra au détail à 15 centimes, mais il est à prévoir qu'elle fera rapidement prime.

Lou selâo qué va à rebou.

Tor lo mondo sâ que quand lâi a dou gaillâ que repondont âo mimo nom ; po pou que seyant dou bons lurons, l'ant vito fé cognessance et sant vito bons amis surtot se ne cratchant pas dein lo verro.

Tot proutse dè Losenâ, lâi avâi dou cœo que s'apelavant Alfred, et quand sè reincontravant se desavant : « Adieu Alfred ! » — « Salut Frédi ! » câ dè bio savâi que l'aviont dū fêrè « chemolitze ». Vo sèdè præo cein que l'è que « chemolitze ? » On passe son brè dein lou brè dè l'autro, ein tignant tzacon son verro plliein, on de einseimblie : « A la tienne ! » et tzacon avalé son verro dè ratze-pf. Du adon ne se diant pe rin vo.

Adan, po ein revenî à no dou Frédi, vaitcè ion dâi doù, dè pi lo Dzorât, que s'innouïve de ne